Un pacte régional pour la Vienne

86

Le conseil régional doit mieux prendre en compte la Vienne et l'aider à répondre à ses enjeux de connexions et de transitions pour son agriculture, ses entreprises et ses pôles touristiques.

Nicolas Florian

Aménagement du territoire

Remédier aux graves dysfonctionnements des TER:

- → créer une relation cadencée sur l'ancienne ligne libérée entre Tours, Poitiers, Angoulême, Bordeaux avec arrêts à Ste-Maure-de-Touraine, Portde-Piles, Châtellerault, Futuroscope, Poitiers, Vivonne, St-Saviol, Angoulême, Libourne, Coutras,
- → reprendre l'exploitation de la ligne structurante Châtellerault, Bordeaux, Hendaye, Pau,
- → Soutenir le conseil départemental qui s'est engagé à conserver en état de fonctionnement l'aéroport de Poitiers qui peut recevoir des avions gros porteurs.
- Financer les travaux de mise en 2 fois 2 voies de la RN 147 149 (Limoges Poitiers Parthenay Nantes).

Qualité de vie

- Rétablir une prime régionale à la création d'entreprise en zone rurale qui n'existe plus en Nouvelle-Aquitaine.
- Instaurer un plan permettant le maintien ou le retour de services de santé hors des grandes villes par des partenariats innovants à bâtir avec les universités et avec les étudiants.
- Apporter des financements pour conforter la dynamique créée autour du Futuroscope, tant pour son attractivité touristique, que pour poursuivre le développement de la zone économique.

Création d'un guichet unique départemental réunissant rectorats, branches professionnelles et région pour rapprocher et fluidifier les démarches administratives concernant les lycées.

Réaliser l'inclusion numérique de tous les apprentis, lycéens et étudiants en les formant (généralisation de PIX) y compris dans les CFA et écoles de la deuxième chance, en les dotant de matériel et en les dotant de moyens pour pallier les « zones blanches ».

<u>Transitions démocratiques</u> et écologiques

- Instaurer la préférence locale dans la restauration collective.
- Créer des réserves collinaires permettant ainsi de retenir l'eau pendant la période humide pour irriguer pendant les périodes d'été.
- Revoir les documents d'urbanisme, tels les SCOT, qui veulent appliquer aux campagnes les principes de lutte contre l'artificialisation des sols prévus pour les zones urbaines, au risque de condamner tout projet de création ou d'extension d'activité en zone rurale.
- Promouvoir un schéma de méthanisation équilibré, inséré dans une politique de productions énergétiques équilibrée, décentralisée et diversifiée.
- Accompagner la restructuration d'entreprises aux nouvelles obligations du marché.



nicolas-florian.fr nicolas.florian@nicolas-florian.fr





